



L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS
Journal municipal
St-Philippe-de-Néri



Janvier 2012

Vol.16 No 151

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Pour diffuser des articles non commerciaux,
communiquiez avec Mme Lise Joncas au no : 498-3275

CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Votre club de ski est ouvert depuis le 4 janvier dernier de 13 h à 16 h tous les jours de la semaine. Nous attendons la neige. Pour l'instant, environ 1 km de piste est disponible. Il me fait plaisir d'inviter tous les amateurs de plein air à venir nous rencontrer pour skier, marcher, glisser, faire de la raquette ou simplement socialiser.

Voici la liste des prochaines activités de votre club : CLAIR DE LUNE – les 13 janvier, 3 février et 9 mars, SOUPER BBQ le 18 février et PARTIE DE SUCRE le 4 mars. À noter que les dates des randonnées au clair de lune dans le calendrier 2012 de la municipalité sont erronées. M. Langis Laflamme sera présent les 3 février et 9 mars pour vous divertir en chansons et en musique. Vous êtes toutes et tous bienvenus au chalet de votre club.

En terminant, je remercie M. René Michaud pour les années qu'il a consacrées en tant qu'administrateur du club et je souhaite la bienvenue à M. Jean-Pierre Rossignol qui a accepté de finir le mandat de M. Michaud. Merci également à France Lavoie qui a travaillé comme bénévole au cours des dernières années.

Alain Castonguay, président

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Les fêtes sont déjà terminées. L'année 2012 commence. La direction et ses bénévoles vous souhaitent une année remplie de joie, de fraternité et surtout de santé car c'est si précieux.

On vous redonne rendez-vous à notre prochain dîner qui aura lieu le 24 janvier, ainsi qu'à notre soirée le vendredi 27 janvier. Bienvenue à tous; on vous attend en grand nombre.

Colombe Boucher présidente et l'équipe !

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons repris l'horaire régulier depuis le mardi 3 janvier. La bibliothèque est donc ouverte les mardis de 19 h à 20 h 30 et les dimanches de 9 h 45 à 10 h 45.

Les jeunes sont invités à participer à un concours de dessin « Monstre ». Des feuilles seront disponibles à la bibliothèque pour ceux et celles qui voudront créer un monstre. Le Réseau biblio choisira 30 monstres et ceux-ci serviront à la création du Club de lecture 2012.

Il y a présentement à la bibliothèque une exposition itinérante concernant M. Paul Pelletier, photographe. Elle y sera jusqu'au 22 février.

Luce Lévesque

MOT DE LA RÉDACTION

La tombée des articles pour le journal de février sera le **27 janvier**. Merci de respecter cette date.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Pour ne pas mourir, ce soir, de Guillaume LaPierre-Desnoyers, Lévesque éditeur, (L313pnp).

Carl White croyait que son existence était tracée d'avance. Photojournaliste de nuit, affecté aux faits divers, il végète dans un monde peuplé de policiers, de dépanneuses et de corps mutilés. Cependant, quand les cadavres commencent à s'accumuler autour de lui et de Tania, une recrue d'un journal concurrent, ils seront forcés de découvrir la vérité sur la mort d'un ministre pour sauver leur propre peau.

Il ne faut pas parler dans l'ascenseur, de Martin Michaud, Les éditions Goélette, (M622inf)

Une jeune femme lancée dans une course pour retrouver un homme qui n'existe pas; un enquêteur de la police de Montréal qui tente d'élucider des meurtres crapuleux; un chasseur impitoyable qui pense que chacun doit payer pour ses fautes.

Bonne lecture!

INFO-LIONS

Les membres du club Lions sont maintenant en possession de leurs billets de loterie à 20 \$. Le tirage aura lieu le 15 avril lors d'un souper/soirée. Nous vous remercions de les encourager.

Lion Luce Lévesque

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le village de St-Philippe était bien illuminé cette année pour Noël. Nous vous voulons féliciter Mme Mélanie Lévesque et M. Francis Michaud de même que Mme Constance Dumais et M. René Dufour pour leurs décorations illuminées. Chaque couple a reçu un montant de 25 \$. Nous vous rappelons que c'est grâce à la générosité de la Caisse Desjardins du Centre du Kamouraska que nous avons pu remettre des prix.

Luce Lévesque, prés.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

Il est résolu que le salaire des employés et des élus municipaux soit indexé selon l'indice des prix à la consommation d'octobre 2011 qui est de $3.3\% + 1\% = 4.3\%$

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

M. François Dionne, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil subséquente, d'un projet de règlement ayant pour objet d'établir le budget pour l'année 2012.

Règlement numéro 249 (Second projet) visant à modifier le règlement de zonage

numéro 160 de la municipalité afin d'agrandir la zone commerciale et industrielle Ci1 à même la zone agricole A1.

Concernant les analyses d'eau potable et usées, les membres du conseil acceptent l'offre de service d'Agro-Enviro-Lab pour 2 ans (années 2012 et 2013) au montant estimé de 2 120.00 \$ plus taxes par année.

Le conseil accepte de faire déneiger les trottoirs au prix de 140.00 \$ plus taxes (à la fois) par Équipement Patrick Bérubé. Le déneigement devra s'effectuer 2 à 3 jours après une tempête. M. Roland Lévesque aura la responsabilité de contacter M. Bérubé pour que soit effectué le déneigement.

La municipalité s'approprie les sommes nécessaires à même le surplus accumulé et le fonds post-fermeture pour défrayer le remboursement des emprunts, des travaux de recouvrement au Site d'enfouissement.

Le conseil accepte de verser au comité des Loisirs Thiboutot le montant de 5 000 \$ correspondant à la deuxième partie de la subvention accordée.

Le conseil accepte de faire publier des vœux de Noël dans le journal Le Placoteux au coût de 117.00 \$ plus taxes.

La municipalité accepte de faire l'achat d'une étagère pour la bibliothèque de Mobilier MBH au coût de 797,95 \$ plus taxes.

Un montant de 2 200.00 \$ est alloué à la Fabrique pour défrayer les coûts de la tonte du gazon et le désherbage autour des monuments.

Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route de la Station pour un montant subventionné de 12 000.00 \$.

Adoption du règlement numéro 251 concernant l'élimination des raccordements inversés au réseau d'égout.

Le conseil accepte la liste des tarifs applicables au Lieu d'enfouissement technique de la ville de Rivière-du-Loup pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

La municipalité accepte de verser à Trans-Apte la somme de 2 618.00 \$ pour sa participation financière au transport adapté pour l'année 2012.

Le contrat de Mme Anne-Frédéricke Provencher est prolongé de la semaine du 9 décembre 2011 jusqu'à la fermeture du dossier du lancement de la Politique familiale.

COPAIN ST-PHILIPPE

Il y aura un nouvel horaire pour le local Internet Copain St-Philippe.

Notre stagiaire Aurélie vous accueillera à compter du 16 janvier 2012; elle se fait toujours un plaisir de vous accompagner si vous éprouvez des difficultés, que ce soit pour le traitement de texte ou pour toutes autres difficultés en informatique.

Veillez noter le nouvel horaire qui prendra effet le 16 janvier :

lundi: 19 h à 21h 30

mardi: 18 h à 21h 30

mercredi: 18 h à 21h 30

L'équipe Copain St-Philippe

COMITÉ DES LOISIRS THIBOUTOT INC.

Les membres du comité des Loisirs Thiboutot Inc. désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué de proche ou de loin au succès de la fête des enfants à Noël. Trente enfants ont profité de cet événement pour venir rencontrer le Père Noël et festoyer avec d'autres enfants. Un gros merci au club **Lions** et au club des **50 ans et plus** pour leurs contributions ainsi qu'au conseil municipal pour son appui et support. À l'an prochain.

Gaston Jean, président

PROTECTION DES ANIMAUX

Saviez-vous qu'il y a maintenant une loi qui protège les animaux? Il s'agit de la loi **P-42**. Donc chaque fois qu'on est témoin de toute forme de cruauté envers les animaux, on devrait dénoncer sans aucune hésitation.

C'est quoi la cruauté envers les animaux? C'est abandonner un animal sans se soucier de sa survie. C'est négliger ou omettre de lui fournir les aliments, l'eau, l'abri ou les soins convenables et suffisants à son bien-être. Bref, quel que soit l'animal (ou l'oiseau) en cause, l'infraction est commise dès qu'on inflige à un animal un traitement cruel.

IMPORTANT : « *Ayant des motifs raisonnables de croire qu'un acte criminel a été commis, la personne peut, en se rendant au palais de justice, faire une dénonciation par écrit et sous serment devant un juge de paix.* » (article 504c.cr)

Si la personne a besoin d'aide, un procureur de la Couronne va pouvoir l'aider, sans frais, à rédiger la dénonciation et à la diriger vers un juge de paix. C'est ce qu'on appelle une plainte privée. Cela se fait très simplement en se présentant au greffe pénal ou au bureau de la Couronne. Une procédure facile, claire, nette et précise.

Si vous avez envie de dénoncer un geste punissable par la loi sur la protection des animaux (S.P.A.), je peux vous accompagner pour faire votre devoir de citoyen(ne).

Ginette Royer (418-492-2568)

RECETTE :

SUCRE À LA CRÈME CARAMILK

3 tasses de sucre

1 boîte de lait Carnation (160 ml)

¾ tasse de beurre

Bouillir 5 minutes en brassant.

Retirer du feu.

Ajouter 4 barres de chocolat Caramilk

2 tasses de guimauves miniatures

Brasser jusqu'à tendre et homogène.

Mettre au frigo et couper de la grosseur désirée.

Nicole Pelletier

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Insomnie et nervosité

Avant l'heure du coucher, prenez 1 à 2 cuillères à café de vinaigre de cidre avec du miel pur dans un verre d'eau tiède.

Contre le stress de la vie quotidienne, le vinaigre de cidre procure la détente et favorise le sommeil si vous en incorporez une demi-tasse à une tasse dans l'eau d'un bain. (environ 15 à 20 minutes)

Une foulure

Appliquez un liniment maison en massage léger : battez un jaune d'oeuf dans une cuillère à café d'essence de térébenthine, une cuillère à soupe de vinaigre de cidre de pommes et une cuillère à soupe d'infusion de thym.

Nicole Pelletier

Bonne année

2012!

Santé! Amour!

Le comité l'Écho des Beaux Biens
vous souhaite une année pleine de
petits et de grands
bonheurs!

Sept principes de vie pour vivre plus longtemps.

Un professeur de médecine et chef de la cardiologie à l'école de médecine de l'Université Northwestern située en banlieue nord de Chicago soutient que les gens qui appliquent certaines mesures de vie saine peuvent vivre jusqu'à 90 ou 100 ans. Ces mesures se résument ainsi : être actif, apprendre à connaître son taux de cholestérol pour mieux le contrôler, de même que sa pression artérielle, manger sainement, atteindre un poids santé, se libérer du tabagisme et gérer son diabète.

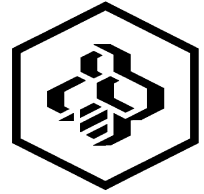


**CAISSE DESJARDINS
DU CENTRE DE KAMOURASKA**

Line Gagnon, directrice
Tél.: 418-492-4011

Télécopieur: 418-492-9044

Centre de service à St-Philippe :
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

TÉL: 418-498-2744

M. Gilles Lévesque, maire



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

St-Philippe-de-Néri
Kamouraska, Qc
G0L 4A0

Colombe Boucher, prés.

**Maison Funéraire
Viateur Gallant**

Services professionnels
418-498-3382

Achat - Vente de véhicules usagés



**Automobiles
Christian Dionne**

Christian Dionne,
propriétaire

173, route 230 ouest
St-Philippe-de-Néri
G0L 4A0
Tél. : 418-498-5254



St-Philippe-de-Néri

Colyn Roussel, président

239, route 230 ouest
St-Philippe-de-Néri, QC
G0L 4A0
Tél.: 418-498-2100
Fax: 418-498-2423

Dany Lavoie, propriétaire

CENTRE DE SERVICE
Saint-Philippe-de-Néri



173, route 230 ouest 20, rue Marquis
St-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
Tél.:498-2813 // // // Téléc.: 498-3608/Cell.:894-5373

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.

Tél.: 418-498-3251

À votre service depuis 30 ans

**Excavation
Daniel Plourde**

46, rue Raymond
Saint-Denis, Qc
G0L 2R0



Tél. 418-498-2014 / Pag. 418-664-6147 / Cell. 418-714-4310

Les équipements **Patrick
Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde